



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE QUIMPERLE NORD

Réunion du 29 novembre 2017 à L'école élémentaire du Lézardeau

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU QUARTIER NORD DU 29 NOVEMBRE 2017

Etaient présents : Michaël QUERNEZ, Michel FORGET, Gérard JAMBOU, Géraldine GUET, Stéphanie MINGANT.

Le Maire excuse Pascale DOUINEAU et Danièle KHA de leur absence.

•MOT DU MAIRE : Bilan de mi-mandat ; tour d'horizon de ce qui a été fait durant ces 3 premières années

-Inondations : Beaucoup de temps consacré au sujet entre les travaux, les questions d'urbanisme et les questions administratives.

Suite aux travaux respectant la notion d'aménagement durable, les berges de l'Isole sont devenues un lieu agréable. Le parti pris de mise en valeur artistique avec l'intervention de Yann Kersalé a permis de sublimer l'ensemble.

Une convention a été signée avec Y. Kersalé pour la durée du mandat ; une réunion publique au cours de laquelle il présentera sa vision d'avenir pour Quimperlé aura lieu fin janvier.

-Inauguration de la gare : Depuis la fin des travaux, cette entrée de ville a été améliorée et un rond-point attendu depuis 40 ans a été réalisé.

Concernant les arrêts du TGV, ils sont garantis pour les 5 années à venir. Un travail sur les horaires a été mené suite aux travaux de la LGV.

La revitalisation du quartier est un vrai sujet d'urbanisme. Quimperlé Communauté se charge de la rénovation de la clinique vétérinaire pour en faire une antenne de la maison de l'économie afin d'héberger des entreprises naissantes.

-Kerjouanneau : Équipement exceptionnel avec ces 2 gymnases en un seul.

-Chapelle Sainte Eutrope : Réflexion menée sur l'usage de l'hôpital du Moyen Age attendant, mais cela coûte quelques millions d'euros alors que le budget municipal est très serré.

-Enjeux d'urbanisme :

×réhabilitation du quartier Saint Yves, rue de Pont Aven

×projet d'un nouveau lotissement par l'Opaq Quimper Cornouaille rue de Quimper

×projet conséquent à Stang An Aman

-**Projet MSAP (Maison des Services Au Public)** : service jeunesse, point d'accès au droit, Point Information Jeunesse, Mission Locale. But : en 2020, création d'un guichet unique. L'objectif de la réhabilitation de l'Hôpital Saint Michel constitue un enjeu presque atteint sur 4 mandats.

- **Quimperlé Communauté** mène actuellement 2 gros projets : la construction du **Conservatoire** d'ici 4 ans ET le **très haut débit pour tous (THD)**.

En raison de différents problèmes, les travaux pour le THD sur Scaër ont 6 mois de retard. Sur Quimperlé, les travaux vont se faire en 2018 avec une mise en commercialisation fin 2018 / début 2019. Il y a des choix stratégiques de développement dans la ville : hôpital, lycées,

Depuis le début du mandat, grande rigueur budgétaire ayant permis une baisse des dépenses. Il y aura peut-être des choix à faire par rapport aux promesses de campagne. Rappel : Pacte de Stabilité – perte de 2 millions d'euros de dotation d'État sur 3 ans. Les collectivités locales doivent apporter 50 milliards d'euros de contribution au déficit de l'État.

□ PAROLE AUX HABITANTS SUR DES QUESTIONS GLOBALES :

1) *Beaucoup d'argent a été dépensé pour la gare alors qu'on n'est pas assuré de son avenir :*

Le Maire répond que la SNCF ne veut pas fermer la gare ; elle n'a jamais aussi bien fonctionné. La Ville et la SNCF ont investi la même somme : 3 millions d'euros. La desserte de proximité grâce aux TER est un vrai sujet. Il y a des difficultés matin et soir, raison de la mise en place de bus.

2) *La Place Saint Michel a-t-elle changé de nom ? Sur google maps, elle apparaît sous le nom de Place du soleil.*

- 3) *Lors des journées du patrimoine, de nombreux quimperlois ont attendu plus d'1H devant la Chapelle Sainte Eutrope sans pouvoir y entrer. Y aura-t-il des visites organisées ?*

Le Maire : la Chapelle Sainte Eutrope a une toute petite jauge, 70 personnes. Des ouvertures au public seront organisées après la réception de tout le mobilier restauré ; une convention a été signée avec l'Office de Tourisme.

- 4) *Depuis 1 mois, du vandalisme a été constaté à Sainte Croix : cierges cassés ou non payés ; une plainte a été déposée en gendarmerie.*

Le Maire : Le sujet des incivilités a été largement évoqué lors de la réunion du quartier centre.

Une vidéoprotection est envisagée. Une réunion publique sera proposée avant mise en œuvre. Selon l'avis du Maire, sur un certain nombre d'espaces publics, cela peut aider. Pour la gare, le coût serait de 12000€. Or, actuellement, en mairie, on compte à 1000€ près. Mais il y a de la casse tous les WE, notamment sur le Chemin Bleu, et cela a également un coût.

Il faut prendre des dispositions même si le Maire est plus enclin à la prévention qu'à l'arsenal répressif.

- 5) *En ce moment, il y a un public non respectueux des biens et des personnes. Il y a un sentiment d'insécurité ; les violences faites aux personnes augmentent, même dans les quartiers. Le risque est d'arriver à des actes d'autodéfense. Tout doit être lié : prévention et sanctions.*

Le Maire souhaite une vision globale, aller à la rencontre des personnes. Par ailleurs, il rencontre les instances officielles (entretiens avec le Capitaine de gendarmerie, avec le Secrétaire général de la Préfecture) et autres personnes (parents).

Le sentiment d'insécurité provient de faits graves qui se sont déroulés. La Justice n'est pas sans agir mais il se passe parfois des mois pour attendre une réponse parfois sans suite.

Le Maire exerce une pression politique auprès du Procureur pour éviter les classements sans suite.

Le Maire ose espérer que ce soit une situation de circonstances ; Il y a une vingtaine de quimperlois concernés par les actes de délinquance ; ils sont connus.

Par l'intermédiaire du CISPD, la communauté d'agglomération doit prendre le sujet en main sur l'ensemble du territoire.

Seules les grandes villes du département ont des services de prévention spécialisés.

6) Rappel de la législation concernant les caravanes sur un terrain privé nu ?

Le Maire : durée : 2 à 3 mois – nombre : 3 maximum ; à vérifier.

7) Quartier Roz Glas, autour du lycée, il y a des nuisances sonores (enceintes ; musique) et des déchets dans les jardins. Les riverains sont actuellement confrontés à des incivilités.

Rue F. Mauriac, l'îlot n'est pas respecté ; il y a des détritrus.

Par ailleurs, rodéos dans la rue avec des mobylettes ; des jeunes sont allongés par terre sur la chaussée à l'entrée du lotissement.

Le lycée a été interpellé mais répond qu'en dehors de l'établissement, ce n'est pas de sa responsabilité.

Le Maire : en journée, la Police Municipale peut intervenir. De plus, un travail de sensibilisation au sein du lycée a été lancé par les deux adjointes D.Kha et P. Douineau.

• PRESENTATION DU PROJET DE CREATION DE LIEUX DE CONVIVIALITE DANS LES QUARTIERS :

Présentation faite par David Simon, Responsable des espaces verts de la ville.

La municipalité et le service des espaces verts de la ville proposent aux habitants des différents quartiers de la ville de co-construire un projet de création d'un lieu de convivialité dans chaque quartier. Ce lieu permettra aux habitants de se retrouver autour d'un espace de détente, une aire de jeux de boules, des jeux pour enfants, ou encore toutes autres bonnes idées réalisables émises par les habitants.

Le lieu retenu pour le Quartier Nord est un terrain de 500 m² longeant le lotissement de Roz Glas.

Il s'agit de créer un collectif d'habitants souhaitant mener à bien ce projet en créant un lieu agréable, ouvert à tous, permettant de créer du lien social et de se rencontrer en dehors de chez soi.

□ Parole des habitants sur ce sujet :

- Il faudra des protections autour des pylônes électriques.

- Crainte de difficultés à créer un nouvel espace car très près du lycée.

Le Maire : Le premier lieu envisagé a été abandonné car avant toute discussion, les habitants ont envoyé un écrit pour exprimer leur droit à la tranquillité.

- Il est essentiel d'associer les jeunes pour qu'ils s'approprient les lieux sans les dégrader. Cela crée du lien social et du plaisir à habiter ensemble.

-Il s'agit du quartier des lycées ; il y a donc mille jeunes qui le fréquentent et on ne peut donc pas avoir de discours anti-jeunes.

-Les jeunes ont-ils un endroit pour s'exprimer avec leur volume sonore ? Il leur faut un lieu pour habiter et vivre ensemble dans la ville.

-Le banc au milieu de la côte de la rue Bellevue a disparu

-1 ou 2 bancs seraient appréciés dans le terrain en face du Carrefour Market

Des aménagements sont envisagés ; une convention avec Arborépom est signée.

• **TROISIEME POINT : BILAN SUR LES TRAVAUX** PAR GERARD JAMBOU.

-Aménagement de voirie : *Voir diapo*

25 à 30 000€ par an sont consacrés au marquage au sol

Des trottoirs 3D vont être tracés devant les écoles du Lézardeau et de Kersquine.

Il y a 100km de voies communales. 3km de voirie sont refaits chaque année.

Certaines voiries sont dans un état déplorable. Un diagnostic est prévu pour planifier sur plusieurs années vu les coûts et attentes.

Le Maire indique que des réunions dans les quartiers vont être organisées pour prévoir les sens de déplacement les plus adaptés dans le cadre du PLD (plan local de déplacement).

-Réalisation d'arrêts de bus : poursuite des réalisations avec 50 000€ annuels consacrés par la Ville / 50 000€ par la communauté.

-Aménagements à Kerrez. Pose de compteurs de sectorisation pour identifier les fuites d'eau dans les réseaux d'eau.

-Le schéma directeur de l'assainissement est terminé ; il y a des canalisations en mauvais état.

-Rue Vauban : une canalisation se fissure ; 3 semaines de travaux.

-En forêt, entre la scierie et l'auberge, route refaite.

• **PAROLE DONNEE AUX HABITANTS :**

-*Rue de Quimper, le ralentisseur est austère. Peut-on le paysager ?*

Tout le monde doit être d'accord.

-*Dans la zone 30 rue du Lézardeau, la vitesse est dépassée. Un passage piéton a par ailleurs disparu.*

Les pochoirs utilisés pour la chaussée rue de Quimper pourront être utilisés rue du Lézardeau.

Le Maire fait remarquer qu'il s'agit de la rue de l'école et que ce sont certainement des parents.

-À quoi sert le radar en bas de la rue du Couëdic ?

Radar permettant de comptabiliser les flux de circulation et la vitesse afin de bien dimensionner le futur rond-point.

-Les travaux rue du Couëdic ont duré 8 mois et ont occasionné bruit et pollution en continu.

-Quel aménagement est prévu pour le rond-point à venir : Giratoire ? D'autres solutions ont-elles été envisagées ? Quel est le planning des travaux ? C'est un aménagement très important pour l'interconnexion avec les commerces de Haute Ville et il doit être réussi ; par ailleurs, le piéton doit pouvoir traverser en toute sécurité. Qu'en est-il du devenir du centre Géhenno ?

Le Maire confirme l'enjeu en termes de mobilité. La circulation des bus a été vérifiée avant l'achat du Sulky.

Pour Guéhenno, il faut d'abord attendre l'étude permettant le choix du site du Conservatoire avec un auditorium pouvant accueillir 300 à 500 personnes. Possible inversion du sens de circulation rue Génot ; cela impliquerait la disparition du bâtiment de la Police Municipale. Ensuite un réaménagement global de la place Saint Michel pourrait être envisagé en ayant une vision à 5 ou 10 ans.

-La rue des primevères est passée en sens interdit sans que les riverains aient été informés. Par ailleurs, le trait de stop est resté en entrée de la rue à sens unique ; il doit être enlevé car certains clients du cabinet de radiologie repartent en sens interdit.

-Demande de réduire le stationnement des cars car il empiète l'emplacement du garage d'un habitant.

-Demande de sécurisation des poubelles rue F.Mauriac.

-Demande d'élagage de bouleaux.

-Demande d'éclairage public après minuit.

Cela ne concerne que les grands axes pour réduire les coûts.

-3 arbres énormes à l'arrière du lycée Roz Glas, à côté de la maison d'habitation.

Le Maire va interpellier le lycée, propriétaire des arbres.

-En haut de la rue de Quimper, au niveau des ralentisseurs, des plots ont été mis. Ils sont efficaces pour réduire la vitesse des PL, mais pas des voitures.

G.Jambou parle de rétrécissement de chaussée. Des balises tests vont être placées avant les ilots ; la demande a été faite au département.

-Rue du Pouligoudu, l'élagage des chênes a été demandé depuis des années au niveau du bois du Coat-Kaër.

-Quelle est la solution choisie pour le haut de la rue du Couëdic ?

G.Jambou répond : En haut, à Kervénénas, un trottoir avec demi-oreille et une remontée des panneaux d'entrée/sortie de ville. Rue Le Sidaner, un plateau ralentisseur va être placé. La chicane est conservée. Une signalisation pour marquer la priorité à droite de la rue Le Sidaner ainsi que plus haut à droite. Pas d'écluse au niveau du Carrefour Market.

-Impasse Bellevue : une lettre aux riverains les as informés du déplacement des poubelles. Où vont-elles être mises ? Par ailleurs, un deuxième container a été demandé.

-A qui appartient le mur en bas de la boîte aux lettres au niveau du centre des impôts ?

Le mur appartient à la mairie et va être restauré.

-Concernant les arrêts de bus faits, y aura t'ils des abris,

Non, pas partout.

-Vitesse excessive route de Kernours.

-Aux feux de Kerneuzec, des voitures se retrouvent face à face. Comment faire pour passer ?